

## Communiqué de Presse

# La qualité de service des crèches en France

## - 6<sup>ème</sup> édition du baromètre de satisfaction

1<sup>er</sup> octobre 2018

**95% des parents toujours prêts à recommander la crèche de leur enfant.** C'est sur ce bilan toujours aussi positif que la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) et IPSOS révèlent les résultats de la 6<sup>ème</sup> édition du baromètre de satisfaction sur la qualité de service des crèches.

Les parents font toujours confiance à leur crèche avec une note moyenne de **8,8/10**.

À l'instar de [l'édition précédente](#), **98 % d'entre eux sont convaincus du bien-être de leur enfant**, et 95% recommanderaient leur crèche à d'autres parents. **La crèche leur permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille (8,7/10)** notamment en leur garantissant un accueil tout au long de l'année même en cas d'imprévu (8,7/10).

**La majorité des nouveaux items évalués cette année s'inscrivent dans ce bilan très positif avec des notes dépassant les 8/10.** C'est le cas de la sécurité affective et physique des enfants, la qualité globale des locaux ou encore le respect du rythme de l'enfant (notes moyennes **entre 8,4 et 8,5/10**).

Le personnel en contact avec les enfants reste toujours autant estimé (3 parents sur 10 le considèrent parfait). **Leur amabilité et leur professionnalisme sont encore plus plébiscités.**

Autre fait marquant lors de cette édition, de **plus en plus de parents donnant la note maximale de 10, appuyant encore un peu plus l'excellence de la qualité de service fournie par les crèches.** L'information aux familles gagne 6pts soit 28% de parents attribuant un 10.

*Cette sixième édition du baromètre de satisfaction a été réalisée online, entre mai et juin 2018, auprès de 35 524 parents, avec un taux de retour de 47,5%, soit 16 876 réponses.*

### À propos d'Ipsos

Leader des études en France et expert du comportement des consommateurs, des citoyens et des salariés, Ipsos intervient dans tous les secteurs d'activités. Nos experts accompagnent annonceurs, décideurs et institutions dans leurs stratégies marketing, leurs problématiques RH, leur positionnement de communication et leurs enjeux d'opinion depuis 1975. Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation. Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques. Nous sommes Game Changers.

Toute l'actualité Ipsos : [www.ipsos.com/fr-fr](http://www.ipsos.com/fr-fr)



## Communiqué de Presse

### Les Entreprises de Crèches : acteurs économiques engagés

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente **une centaine d'adhérents** employant **17 000 salariés** et gérant **1 500 établissements** d'accueil du jeune enfant, soit **41 000 places de crèches** au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Tous les établissements sont **conventionnés par les CAF locales et agréés par les PMI locales. Ils garantissent un accueil de** d'excellente qualité. Par ailleurs, les **parents paient** dans les établissements **conventionnés PSU exactement le même prix** qu'en crèche municipale ou associative, basé sur le barème de la CNAF issu du Quotient familial. Dans les établissements **conventionnés CMG-PAJE**, les parents paient un **tarif qui ne dépasse pas 10€/heure**, taux maximum fixé par le règlement.

#### Des entreprises de crèches, moteurs de la création des places de crèche

- Seulement 8 000 nouvelles places d'accueil ont été créées en 2016<sup>1</sup> : 6 300 en micro-crèches et 1 600 en multi-accueil<sup>[1]</sup>, 500 et 1500 par les seuls adhérents de la FFEC, et la majorité des micro-crèches sont créées par des entreprises de crèche.
- Les **entreprises de crèche ont porté 70% des projets de création de places subventionnées en 2016** ; les communes n'en ont porté que 7% contre 54% en 2000

#### Plus de 16% des places de crèches aujourd'hui gérées par des entreprises de crèches

Les **entreprises de crèches représentent 16,25% des 436 400 places de crèche** au 31 décembre 2016 :

- 38 200 places de crèches PSU, hors micro-crèches, soit 8,75% des places d'accueil en crèche
- Les micro-crèches, gérées en quasi-totalité par les entreprises, représentent 32 600 places soit 7,5% des places d'accueil en crèche.

#### Les entreprises de crèches, 24 000 emplois qualifiés.

De manière globale, il faut **1 salarié pour 3 berceaux**. Avec plus de 70 000 berceaux gérés par le secteur privé marchand, il s'agit de plus de **23 600 salariés directs**. Ces salariés sont en CDI, qualifiés (le travail auprès des enfants étant réservé à du personnel diplômé ou qualifié) et pérennes.

#### Les entreprises de crèches contribuent au rééquilibrage territorial de l'offre

Grâce au développement des offres de places en réseau aux salariés d'entreprises (le salarié choisit alors la crèche la plus proche du domicile ou du travail de l'un des deux parents), **les entreprises de crèches s'implantent plus régulièrement en dehors des zones d'activité économique et au plus proche des domiciles.**

Cette approche a permis une réelle démocratisation de la crèche inter-entreprises, rendant les places en crèches accessibles à toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Les établissements accueillent des enfants de salariés de grands groupes comme de PME et TPE.

Permettre l'accès aux crèches inter-entreprises à toutes les entreprises a permis d'accélérer la création de crèches inter-entreprises sur tout le territoire, notamment dans des communes qui n'avaient pas les moyens de créer une crèche municipale. Cela contribue à un **rééquilibrage territorial de l'offre.**

<sup>1</sup> Selon la lettre d'information de l'ONAPE du 20 septembre 2017